

TROUSSE D'INSTALLATION DE COMMUTATEUR PoE N° de Cat. POEMP-KIT

DI-000-POEMP-50A

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- **AVERTISSEMENT : AFIN D'ÉVITER LA MORT OU DE GRAVES BLESSURES:**
 - **NE PAS** insérer quelque objet que ce soit dans les ouvertures de ce dispositif; il pourrait entrer en contact avec des tensions dangereuses.
 - **NE PAS** toucher des bornes de raccordement ni du fil non isolés, à moins que le circuit ne soit pas relié à l'interface réseau.
- Lire les présentes directives et s'assurer de bien les comprendre; observer tous les avertissements et directives apparaissant sur le dispositif.
- **Ne pas installer ce dispositif à proximité d'une source d'eau** – comme une baignoire, un bac à laver, une cuve à lessive ou un évier de cuisine –, dans un sous-sol humide ni près d'une piscine.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- Ne jamais effectuer l'installation de câblage ou de composants de communication pendant un orage.
- Ne jamais installer de composants de communication dans des endroits mouillés à moins qu'il s'agisse de dispositifs conçus spécialement pour cet usage.
- On doit prendre toutes les précautions requises lorsqu'on installe ou modifie du câblage ou des composants de télécommunication.
- **CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES.**

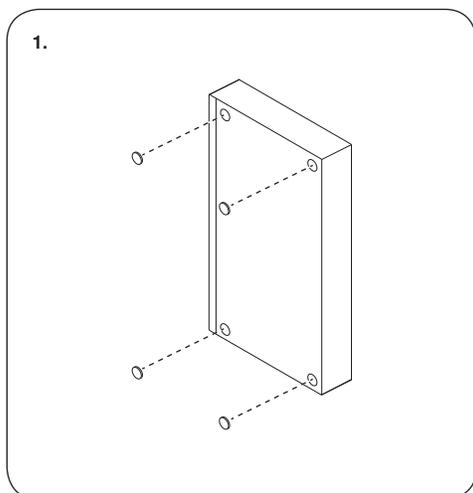
INSTALLATION

FRANÇAIS

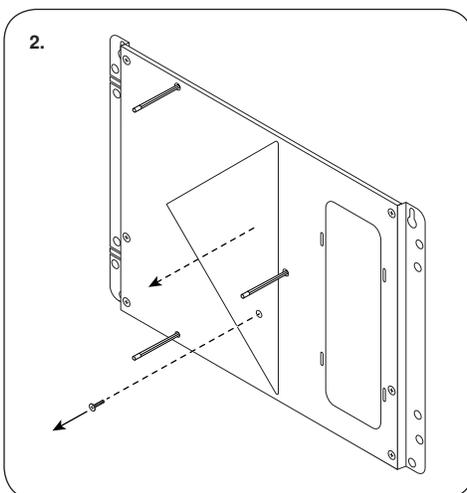
DESCRIPTION

La trousse d'installation POEMP-KIT de Leviton^{MD} sert à fixer un commutateur PoE à huit ports (POENS-8PT) dans un centre média structuré (Structured Media Center). Elle comprend quatre pieds en caoutchouc, un support monté sur une plaque de fixation universelle (dotée de rivets et de plongeurs), une plaque de retenue, des vis et des attaches.

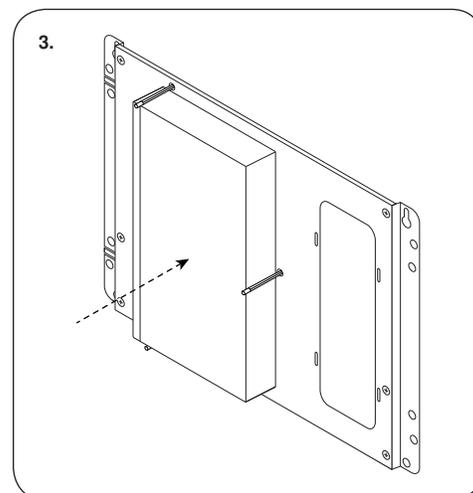
INSTALLATION



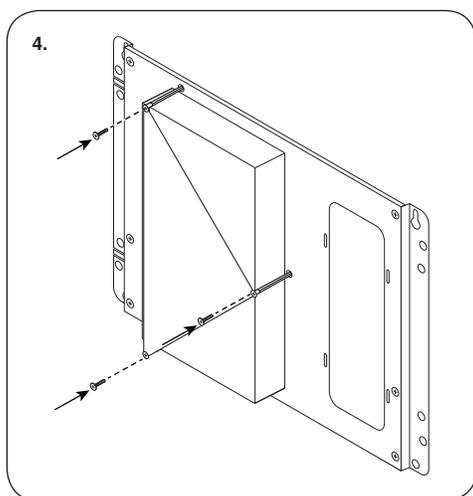
1. Fixer les pieds en caoutchouc aux quatre coins du boîtier de commutateur, de la manière illustrée.



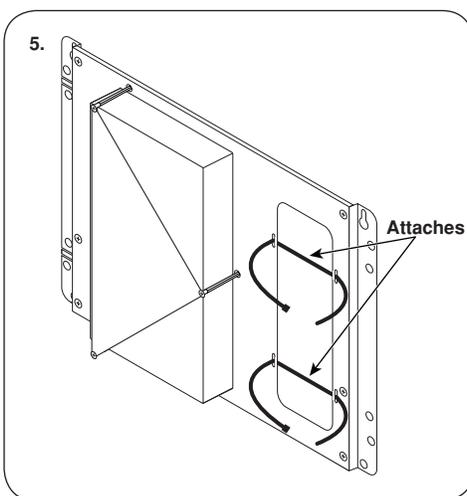
2. Retirer la vis qui maintient la plaque de retenue triangulaire (**la conserver pour l'étape 4**).



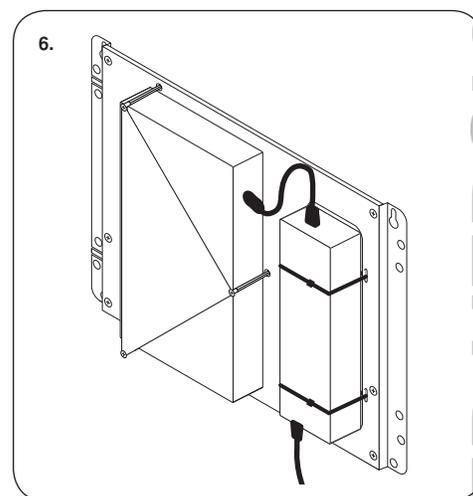
3. Poser le commutateur sur le support de façon à ce que les pieds en caoutchouc soient placés de la manière illustrée (l'étiquette d'identification du POENS-8PT devrait faire face à l'installateur).



4. Fixer la plaque de retenue au moyen des vis fournies.

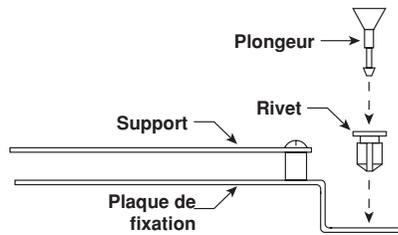


5. Enfiler les attaches dans la trousse de la manière illustrée.



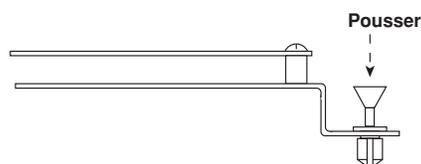
6. Brancher le bloc d'alimentation dans le commutateur et l'assujettir sur le support de la manière illustrée.

7.



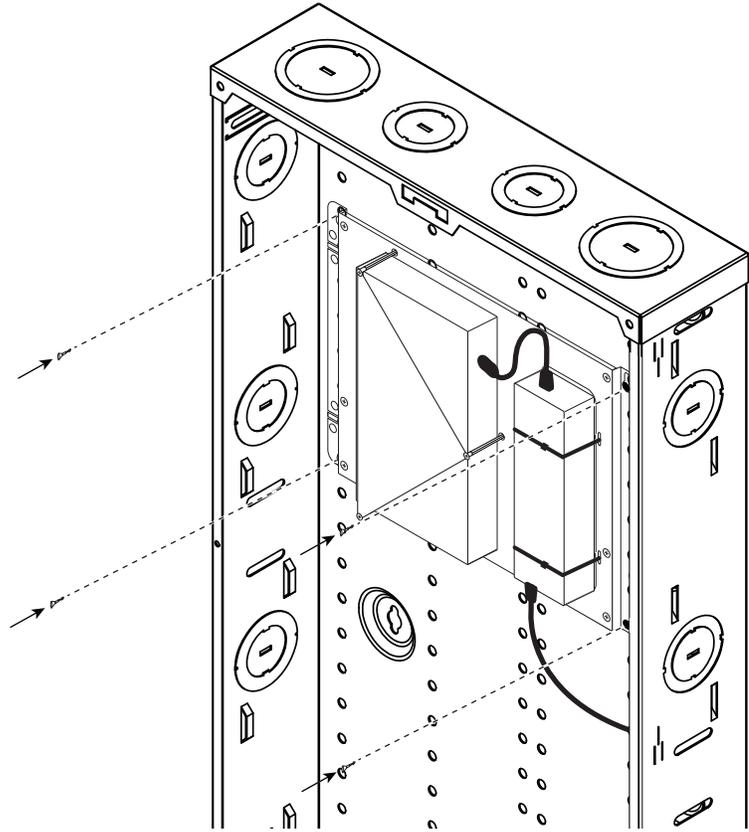
Insérer un rivet en plastique dans chacun des quatre trous de la plaque de fixation. Insérer un plongeur dans chaque rivet.

9.



Enfoncer les plongeurs dans les rivets de façon à assujettir le tout.

8.



Aligner l'assemblage sur les trous à l'arrière du centre média structuré et y enfoncer les rivets.

AVIS RELATIF AUX MARQUES : L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de commerce de leur(s) détenteur(s) respectif(s) ; un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endossement quelconque.

GARANTIE LIMITÉE DE LEVITON

Leviton garantit au consommateur-acheteur (Acheteur), et uniquement au crédit dudit Acheteur, que les produits fabriqués par Leviton et portant sa marque (Produits) ne présenteront aucun défaut de matériaux ou de fabrication durant les laps de temps indiqués ci-dessous, le plus court l'emportant dans tous les cas. • **Produits OmniPro II et Lumina Pro** : trois (3) ans suivant l'installation, ou quarante-deux (42) mois suivant la date de fabrication. • **Produits OmniLT, Omni Ile et Lumina** : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Contrôleurs et accessoires BitWise** : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Contrôleurs de passerelle Lumina** : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Thermostats et accessoires** : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Piles rechargeables installées** : quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat. **Remarque** : les piles primaires (non rechargeables) livrées dans les Produits ne sont pas garanties. **Produits fonctionnant sous un système d'exploitation Windows^{MD}** : durant la période de garantie, Leviton rétablira sans frais les valeurs par défaut de systèmes d'exploitation corrompus, à condition que les Produits visés aient été utilisés de la manière initialement prévue. L'installation de logiciels autres que ceux de Leviton ou la modification des systèmes d'exploitation fournis aurait pour effet d'annuler la présente garantie. Les obligations de Leviton en vertu de la présente garantie se limitent à la réparation ou au remplacement, à sa discrétion, des Produits présentant des défaillances sur le plan des matériaux ou de la fabrication. Leviton se réserve le droit de remplacer ces Produits par des équivalents neufs ou réusinés. L'entreprise ne saurait être tenue responsable des coûts de main-d'oeuvre liés au retrait et à la réinstallation des Produits. Les Produits réparés ou de remplacement seront couverts par la présente garantie pour la durée restante de cette dernière ou pour quatre-vingt-dix (90) jours, la période la plus longue l'emportant. La présente garantie ne couvre pas les produits logiciels sur PC. **Leviton se dégage de toute obligation en ce qui a trait aux conditions et usages hors de son contrôle. L'entreprise ne saurait être tenue responsable de problèmes résultant d'installations incorrectes, du défaut de lire les directives écrites relativement à la pose et à l'utilisation des Produits, de l'usure normale, de catastrophes, d'omissions ou de négligences de la part des utilisateurs, ou encore d'autres causes externes.** Pour des informations sur la garantie et/ou sur les produits à retourner, les résidents du Canada doivent communiquer avec Leviton en écrivant à **Manufacture Leviton du Canada Ltée au soin du service de l'assurance qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada H9R 1E9** ou par téléphone au **1 800 405-5320**.